PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

FONTAINES-SUR-SAÔNE

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









MÉTROPOLE
GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

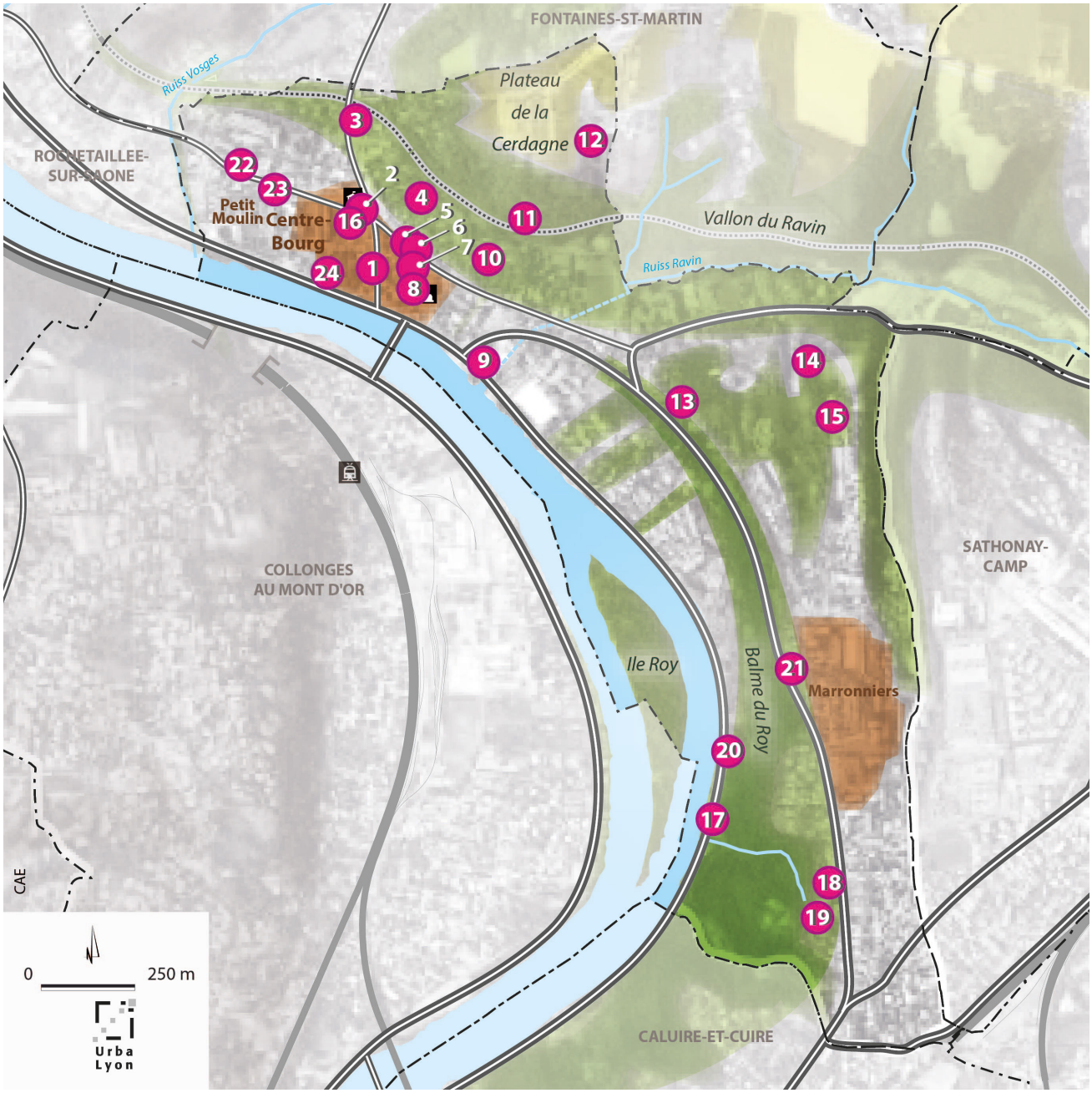
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial

32 rue Pierre Carbon

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en front de rue ;
- Discontinuité bâtie au sud, permettant des vues sur un mur pignon quasi aveugle, d'un étage supplémentaire surmonté d'une toiture en pavillon couverte d'ardoises ;
- Sur rue, façade à l'architecture simple mais soignée (soubassement en décor d'appareillage de pierre, encadrement des baies, bandeau mouluré, chainage d'angle, petites balustrades), portail avec porte en ferronnerie…
- Jardin développé dans la profondeur ; boisements intéressants ; communique avec le clos du Maquis.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de maître



2 Elément Bâti Patrimonial
37 rue Gambetta

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Architecture simple mais soignée : encadrement de baie, entablement surmontant la porte et certaines baies, angles moulurés, lucarne avec décroché de toiture…
- Mur d'enceinte en pierre dorée ; il était autrefois prolongée par le mur d'enceinte de la Norenchal ; aujourd'hui seul vestige de ces propriétés en terrasse ;
- Jardin développé en terrasse ; parcelle végétalisée ; glycine en débord sur le mur ; participe à la végétalisation de l'espace public ;
- Fait partie d'un ensemble bâti ancien.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de maître



3 Elément Bâti Patrimonial
5 grand chemin des Fontaines

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : La Roselière

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ancienne maison de retraite aujourd'hui inoccupée ;
- Bâtiment organisé en U ; implanté en front de rue ;
- A l'interface avec la commune de Fontaines Saint-Martin ;
- Modénature accentuée (encadrement de baie, bandeau…) ; décor de brique ; portail avec grille en ferronnerie ;
- Cèdre remarquable visible au loin ;
- Grand mur de soutènement en pierre dorée remarquable dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail



4 Elément Bâti Patrimonial
6 rue du Stade

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en fond de parcelle dans un écrin boisé ; organisation en U ;
- Peu visible depuis l'espace public, uniquement par des jeux de perspectives lointaines (notamment quai de Collonges-au-mont-d'Or) ;
- Typologie de maison des champs ; de plan massé ;
- Parc boisé ;

Prescriptions

Elément à préserver : maison

5 Elément Bâti Patrimonial

19, 21 et 23, rue Pierre Bouvier

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Présence attestée sur le cadastre de 1828 ;
- Ensemble de bâtiments, organisé en carré autour d'une cour (fait écho au cloître des frères Picpus, situé de l'autre côté de la rue Pierre Bouvier) ;
- Implantation en front de rue ; différents corps de bâtiments autour d'une cour accessible par un porche ;
- Un bâtiment se démarque de ce ensemble grâce à sa tour, non perceptible depuis l'espace public. Il faut pénétrer dans la cour, par le porche, pour l'apercevoir. Ce bâtiment possède un traitement de façade différencié entre la façade côté rue et la façade sur cour : sur la rue P. Bouvier, la façade est simple, tandis que sur cour, la façade restaurée révèle danciennes croisées à meneaux, à encadrement en pierre dorée ; composition bipartite de la façade, séparée par un chainage d'angle; La façade au sud est accolée à une tour engagée, ronde (avec toiture hexagonale) ; en pierre dorée et pierre calcaire (porte avec arc, archère, encadrement des baies)…
- La façade du bâtiment au n° 21 de la Pierre Bouvier a été prolongée ultérieurement sur cour et vient ainsi obstruer un partie de la tour, masquant en partie sa visibilité.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments avec la tour et le porche



6 Elément Bâti Patrimonial
23 et 25, rue Pierre Bouvier

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en front de rue ; en surplomb par rapport à la voie ;
- Grand mur de terrasse en pierre dorée, supportant le jardin en contrehaut ;
- Architecture sobre mais soignée ;
- Parcelle boisée ;
- Mur remarquable dans le paysage urbain de la rue Bouvier ; constitue une rupture, une aération dans le linéaire de façade en front de rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur



7 Elément Bâti Patrimonial
Rue Pierre Bouvier

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Chapelle et cloitre des frères Picpus

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ensemble constitué de divers corps de logis organisé autour d'un cloitre commun (arcades encore lisibles) ;
- Cohérence d'ensemble assez peu lisible, du fait de la division des lots et de leurs traitements respectifs ;
- Chapelle implantée est/ouest et visible depuis l'espace public grâce à la porte d'entrée sculptée surmontée d'une rosace et d'une tour quadrangulaire avec une toiture à 4 pans sert de signal ;
- Bâtiment dont les origines remontent au XVIIe siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : chapelle, bâtiments, cloitre, tour



8 Elément Bâti Patrimonial

6 et 8, rue Victor Hugo

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Maison paroissiale Saint-Roch

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de bâtiments organisés en H entourés de part et d'autre de cours, mettant en évidence les bâtiments :
- Récemment restaurés ; restauration ayant mis en valeur les éléments d'architecture ;
- Architecture sobre mais soignée : décor de brique, encadrement des baies en pierre ou brique…
- Mur en pierre dorée ;
- Portail avec piles en brique et linteau en bois ; bâtiment paroissial dialoguant avec l'église voisine, et dont l'échelle humaine et l'architecture participent à la qualité de la rue ;

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments en H



9 Elément Bâti Patrimonial

8 rue Berthelot

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise prolongée à l'arrière par d'anciennes dépendances. Elle constitue un élément remarquable de l'entrée dans le centre de Fontaines ;

< La maison possède un plan en L dont le pignon ouest est implanté en front de rue ; elle possède une façade soignée, avec un appareillage en pierre dorée apparente et des détails architecturaux (corniche, bandeau, encadrement en brique, chainage d'angle en pierre, frise, bichromie...).
Elle est située à l'est d'un parc boisé, qui apporte beaucoup de qualité au carrefour. A l'origine, ce parc appartenait à la propriété sise de l'autre côté de la montée Roy, au 17 qui Jean-Baptiste Simon. La création de la montée Roy dans les années 60, a mis à mal le parc, le coupant en deux. Quelques éléments témoignent aujourd'hui de cette propriété d'origine, à proximité même de la maison : le portail remarquable avec une inscription sur une pile 'La paisible' ainsi que la présence d'une gloriette en pierre ;

< Une dépendance se développe perpendiculairement à la maison. Elle s'organise dans la profondeur de la parcelle, parallèlement et en retrait de la rue Berthelot. Ce sont aujourd'hui des ateliers, caractéristique par la longueur du bâtiment. Elle offre un mur pignon aveugle au nord, côté parc. Toutes les ouvertures se concentrent donc sur la rue Berthelot. Les côtés sont surmontés par des avancées de toiture soutenues par des aisseliers en bois et mis en valeur par de larges baies en anse de panier et des balcons en bois. Le rez-de-chaussée est percé de plusieurs ouvertures type porche. Un autre bâtiment, assez modeste mais de même morphologie, assure le lien entre la maison de maître et les ateliers.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, les dépendances, le portail, la gloriette et le mur d'origine en pierre



10 Elément Bâti Patrimonial

1, chemin de la Petite Cerdagne et 1 chemin de la Cerdagne

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- A l'origine il s'agissait d'une seule propriété, composée d'une maison de maître, d'un bâtiment secondaire situé à l'est de celle-ci et développé selon un plan en H avec galerie extérieure). Le mur en pierre dorée, percé de deux portails, témoigne de cette unité. La propriété possède un fort caractère paysager, avec de nombreux boisements de qualité et une composition paysagère du parc, lequel se développe au devant des bâtiments principaux.

< La maison de maître est composée de deux corps de logis accolés : un corps principal de plan rectangulaire, flanqué à l'est d'un corps perpendiculaire, légèrement plus haut à toiture pavillon. Elle possède une architecture très soignée : modénature accentuée (entablement, fronton, bandeau, corniche à denticule, chainage d'angle, balcon à ballustre...), toiture couverte d'ardoise, lucarne et épis de faitage en zinc, cheminée bichrome en brique et pierre...

Son accès est marquée par la présence de deux pavillons symétriques, implantés chemin de la Petite Cerdagne. Ils sont coiffés de toiture pavillon couvertes d'ardoises. Ils encadrent le portail d'accès.

Au nord de ceux-ci, une autre dépendance est présente. Elle est composée de deux corps de logis accolé, dont un à toiture pavillon également.

< Le bâtiment secondaire de la propriété est situé à l'est de la maison de maître. Elle possède un corps de logis avec galeries ouvertes, flanqué de deux ailes latérales perpendiculaires et d'une couverture en tuiles rouge. Le bâtiment possède une modénature atténuée, avec une faible ornementation.

- La propriété est circonscrite par un mur en pierre.

- Le portail d'origine est situé au carrefour de la rue Pierre Bouvier et du chemin de la Cerdagne, en lien à la parcelle du bâtiment secondaire. Il se compose de vanteaux barreaudés flanqués de bouteroues et piles en pierre à bossage, sur lesquelles on peut lire, sculpté dans la pierre, le nom de la propriété "La Cerdagne".

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, bâtiment secondaire, dépendances en front de rue, mur et portails



11 Elément Bâti Patrimonial
La Cerdagne

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Petite maison de campagne de la Cerdagne

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée au milieu d'un écrin paysager et boisé ;
- Corps principal large de trois travées flanquées de deux pavillons couverts d'ardoises ;
- Architecture simple mais soignée ;
- Dépendances au nord-ouest ;
- Caractère paysager remarquable ;
- Propriété non visible depuis l'espace public ;
- Caractéristique des villas de la fin du XIXe siècle - début du XXe siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances



12 Elément Bâti Patrimonial

Chemin de Rochepolagne - 3 et 12, chemin de la Cerdagne

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : La Cerdagne

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Grande propriété située sur le plateau agricole ;
- Jeu complexe de bâtiments ; une maison bourgeoise constituée d'un corps principal avec symétrie axiale, flanqué de deux tours pavillons couvertes d'ardoises ;
- La maison est accompagnée de plusieurs dépendances : à l'ouest de la maison, un long bâtiment est situé perpendiculairement ; au nord-ouest de celui-ci un bâtiment se démarque par son petit belvédère avec une couverture d'ardoises et des épis de faitage en zinc ; enfin un petit bâtiment, de type fabrique couvert d'une toiture à tuiles polychromes est également présent, au nord de la maison de maître ; il est surmonté sur la partie nord d'une tour carrée engagée servant de pigeonnier ; ces dépendances constituent des éléments d'agrément paysager, consititutifs de la propriété et repères dans le paysage urbain (belvédère et pigeonnier constituent des éléments visibles dans le paysage environnant) ;
- La maison est entourée d'un parc boisé ;
- On note la présence au nord, d'un bassin des années 30 en béton armé, précédé d'un bâtiment en arc de cercle avec fronton à redents.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance attenante à la maison, bâtiment avec le belvédère, fabrique à tuiles polychromes et bassin



13 Elément Bâti Patrimonial
32, chemin de la Creuzette

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : La Creuzette

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée dans un écrin boisé ;
- Composée de plusieurs corps de logis : au nord un bâtiment quadrangulaire couvert d'une toiture en ardoise, possède sur sa façade est une tour engagée, coiffée d'une toiture poivrirère ;
au sud de ce corps de logis, un autre bâtiment se développe vers l'est ; les deux bâtiments sont liés par une tour quadrangulaire légèrement en saillie, coiffée d'un toit en pavillon avec oeil de boeuf ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée, surmonté d'une grille en fer forgé ; ce mur possède un caractère structurant ;
- Portail avec piles bichromes en brique ;
- La propriété est perceptible depuis l'espace public, en contrebas du chemin de la Creuzette.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiments, mur en pierre jusqu'au portail d'origine

14 Elément Bâti Patrimonial
56, chemin de Montgay

Références

Typologie : **Maison des champs**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en léger retrait d'alignement
- Constituée d'un corps principal prolongé par deux ailes latérales de moindre dimensions ; typologie de maisons des champs (trois travées développées sur trois niveaux ; toiture à quatre pans) ;
- Maison précédée par de hauts platanes ;
- Propriété circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, en partie dégradé ;

Inscrite dans la balme boisée ; constitue un ensemble de grandes propriétés avec la propriété de Montgay ; ensemble naturel remarquable par sa qualité paysagère liée à la balme ;

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et mur



15 Elément Bâti Patrimonial
50 et 52, chemin de Montgay

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Ancien orphelinat de Montgay

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de bâtiments ; ancien orphelinat de Montgay, aujourd'hui internat ; congrégation de Saint-Jospeh ;
- Chapelle au nord, bâtiment conventuel en U, puis fermes et dépendances au sud ;
- Implantation en continue créant un grand linéaire de façade ;
- Architecture sobre, sans ornement ;
- Mur de soutènement en pierre dorée ;
- Intégré dans le vallon ; caractère paysager ; allée de platanes au-dessus du mur de soutènement ;

Prescriptions

Eléments à préserver : couvent, chapelle, dépendances et mur



16 Elément Bâti Patrimonial
Rue Gambetta – Square de l'Europe

Références

Typologie : **Bâtiment administratif (mairie, poste…)**

Nom : Ancienne mairie

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ancienne mairie, implantée en retrait d'alignement rue Gambetta (précédée par le square de l'Europe, en partie en terrasse) et à l'alignement rue Escoffier Rémond ;
- De plan rectangulaire, le bâtiment se développe sur 5 travées, suivant une symétrie axiale et deux étages ;
- Façade quasi lisse de facture modeste, avec présence de détails architecturaux remarquables : chambranle mouluré, bandeau filant, encadrement en pierre dorée, inscription surmontant la porte « ancienne mairie »…
- Surélévation ou modification des baies au dernier étage ;
- Constitue un élément de mémoire, mais également un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

17 Elément Bâti Patrimonial
37, quai Jean-Baptiste Simon

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Château des Tourelles

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée dans la balme boisée, en retrait d'alignement, légèrement en surplomb de la voie ;
- Présence de dépendances au sud qui annonce la présence de la propriété, depuis l'espace public.
- Constituée d'un corps principal flanqué de quatre tours rondes aux angles au volume imposant, lui attribuant un caractère singulier ;
- Présence d'une verrière remarquable en façade principale ;
- Très perceptible dans le paysage urbain du quai ; constitue un élément bâti qui se démarque de la masse boisée ; élément de repère qui marque l'entrée dans Fontaines-sur-Saône ;
- Jardin développé en terrasse, parallèlement à la voie, avec la présence d'un bassin circulaire en son centre ;
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, murs de terrasse et d'enceinte.



18 Elément Bâti Patrimonial
19 avenue des Marronniers

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître développée en retrait d'alignement ;
- Jeux de volumes et de toitures ; couverture des toitures pavillons en ardoises ;
- Perceptible depuis l'espace public ;
- Présence d'une dépendance en front de rue, de petit volume ;
- Circonscrite par un mur d'enceinte ;
- Boisements remarquables depuis l'espace public précédant la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : maison de maître

19 Elément Bâti Patrimonial
Chemin Vetter

Références

Typologie : **Villa contemporaine**

Nom : Maison bulle Roux

Valeurs :
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Réalisée par Antti Lovag avec et pour Cristian et Hélène Roux ;
- Construite de 1986 à 1991 ;
- Mobilier rond réalisé également par Antti Lovag ;
- Volumes évolutifs et modulables ;
- Cette maison est le siège de l'association Homme et Habitat ; promotion de l'architecture d'Antti Lovag ;
- Rapport étroit au paysage et la végétation ;
- Non perceptible depuis l'espace public ;
- Elément atypique dans l'agglomération, typologie rare ;
- Bâtiment exceptionnel, unique dans la région par son architecture et son architecte.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

20 Elément Bâti Patrimonial
36, quai Jean-Baptiste Simon

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de la fin du XIXe siècle implantée dans la balme et insérée dans une grande propriété ;
- Architecture relativement modeste, malgré des détails remarquables en façade (consoles, lucarne surélevée avec chainage d'angle peint, entablement…) ; façade animée par les volets, le soubassement en avancée et le débord de toiture ;
- Présence d'éléments remarquables d'agrément dans le parc : une grotte-rocaille, une pièce d'eau, des dépendances (maison de gardien et chalet), chapelle… ;
- Mur de soutènement en pierre dorée ;
- Valeur paysagère remarquable : boisements et vue sur les Monts d'Or.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître et mur

21 Elément Bâti Patrimonial
5 chemin de Montgay / Montée Roy

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de style Belle Epoque, typique de l'architecture du tout début XXe, implantée en haut de balme ;
- Nombreux détails architecturaux remarquables : encadrement des baies, entablement, couronne aux motifs floraux, vitraux, fontaine, balcon avec consoles moulurées, lucarne, débord de toiture…
- Jeu de volumes et d'ouvertures (baies de taille et largeur différentes, dont une ouverture en plein cintre offrant un belvédère) ;
- Valeur paysagère remarquable : boisements et vue sur les Monts d'Or.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



22 Elément Bâti Patrimonial
13, 15 et 17, rue Gambetta

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ensemble de plusieurs corps de logis organisés autour d'une cour commune, développée au centre de l'ensemble ;
- Implantation en front de rue ; caractère structurant dans le paysage urbain (façades en pierre apparente)
- Ensemble longé au sud-est par un mur en pierre surmonté d'une clôture en ferronnerie ajourée.
- Espace végétalisé participant à la qualité paysagère sur rue ;
- Présence attestée sur le cadastre napoléonien ;
- Ensemble au caractère semi-rural (présence d'une galerie en bois dans la cour).

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble bâti



23 Elément Bâti Patrimonial
34 et 34bis rue Gambetta

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maisons de ville implantée en front de rue ;
- Présence de murs-pignons rythmant le paysage urbain.
- Variation de l'épannelage (1/2 niveau) ;
- Les bâtiments s'organisent autour d'une cour (ménageant des espaces de respiration, et participant à la végétalisation du linéaire) ;
- Présence structurante du mur de clôture, ajouré d'un portail ;
- Détails architecturaux attestant de la valeur historique : présence d'encadrement de baies en pierre…

Prescriptions

Eléments à préserver : maisons



24

Elément Bâti Patrimonial

15, rue Jules Ferry

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique

Titre : Garage du Pont

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

Contexte

Le premier pont permettant de relier Fontaines-sur-Saône à Collonges-au-Mont-d'Or est réalisé en 1842 et sera démoli en 1944 par les Allemands, ce qui engendrera la construction du pont actuel dans l'axe de l'église en 1950.
La rue du Pont est alors créée dans l'axe de celui-ci (elle prendra le nom de rue Jules Ferry en 1911) avec un léger élargissement fonctionnel à son extrémité sud et des quais sont aménagés. C'est donc un axe stratégique, fortement utilisé.
Grâce à ce nouveau point de connexion, la physionomie du secteur va considérablement être modifiée avec l'implantation d'activités qui se développent aux alentours. Au tout début du XXe siècle, les abords de la rue du Pont sont ainsi très fonctionnels et plusieurs locaux d'activités, industries et bâtiments utilitaires la longent.
Au n°15, le terrain est vide jusqu'à la construction en 1929 du garage du pont, atelier de réparation et dépôt d'essence, ouvert par les frères Jean. L'entreprise de cartonnage « Delbar » s'y installe ensuite en 1956 et occupe encore le site aujourd'hui.

Description

Cet ancien garage possède une physionomie atypique dans le paysage urbain avec une architecture bien marquée qui constitue un repère sur le linéaire de la rue et depuis le quai.
Il possède une volumétrie rectangulaire imposante par ses dimensions et se développe sur deux niveaux, dont le deuxième sous pente. Il est prolongé au nord par des locaux techniques qui donnent sur une cour commune. Il est construit en matériaux locaux et ordinaires, avec notamment du mâchefer. Le bâtiment est couvert d'une toiture à deux pans en tuiles rouge, ajouré par des verrières sur chaque pan. La toiture est en partie masquée en façade ouest sur rue par un mur-pignon plus haut.
Cette façade ouest concentre les éléments architecturaux remarquables avec un fronton semi-circulaire en partie centrale, qui descend ensuite en pente de façon symétrique, pour rejoindre les côtés. Au rez-de-chaussée, de larges baies en anse de panier marquent la façade, dont une particulièrement large au centre pour l'accès des véhicules. D'autre part, quatre fenêtres à l'étage se répartissent au-dessus du portail du garage selon une disposition symétrique, en escalier. De manière générale, Les baies sont toutes soulignées par des appuis saillants et sont closes par des volets métalliques pliants ou roulants en rez-de-chaussée. Ces lignes courbes adoucissent ce volume imposant et apportent une ligne architecturale unique dans le secteur.

Ce bâtiment témoigne donc d'un usage passé lié à l'activité passante de cet axe et de l'architecture des années 1930. Il constitue aujourd'hui un signal dans le paysage qui contraste avec les constructions aux alentours.

Prescriptions

Elément à préserver : Le bâtiment

